



Ce document a été mis en ligne par l'organisme [FormaV](#)®

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :

www.formav.co/explorer



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

Ce document a été numérisé par le CRDP de Rennes

**pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement
professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

SESSION 2009

B.P. MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE

EPREUVE E.2

Étude, mise en œuvre et confinement des fluides

Durée : 20 heures - Coefficient : 7

Cette épreuve est réalisée en 2 parties :

- Épreuve écrite

- 1.1. Étude et réalisation d'une partie d'installation / 20
(durée : 2 heures – coefficient : 1)
- 1.2. Confinement des fluides / 20
(durée : 1 heure – coefficient : 1)

TOTAL : Épreuve écrite (durée : 3 heures – coefficient : 2) /20

- Épreuve pratique

- 1.1. Réalisation et mise en œuvre / 4
(durée : 15 heures – coefficient : 4)
- 1.2. Plate forme / 1
(durée : 2 heures – coefficient : 1)

TOTAL : Épreuve pratique (durée : 17 heures – coefficient : 5) /20

DANS CE CADRE

Académie :	Session :
Examen :	Série :
Spécialité/option :	Repère de l'épreuve :
Epreuve/sous-épreuve :	
NOM :	
(en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)	
Prénoms :	n° du candidat
Né (e) le :	(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel)

NE RIEN ECRIRE

Examen :	Série :
Spécialité/option :	
Repère de l'épreuve :	
Epreuve/sous-épreuve :	
(Préciser, s'il y a lieu, le sujet choisi)	
Note :	Appréciations du correcteur :
/ 20	

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance

A L'ATTENTION DES SURVEILLANTS DES EPREUVES E2

ÉTUDE, MISE EN ŒUVRE ET CONFINEMENT DES FLUIDES

EPREUVE ECRITE

DEUXIEME PARTIE

Confinement des fluides

Folio DR 1/4 à 4/4
Durée conseillée : 1 heure – coefficient : 1

En fin d'épreuve, récupérer tous les documents

Code examen 45022708	B.P.Monteur en installations de génie climatique	DOSSIER REPONSE SESSION 2009
E.2 : Étude, mise en œuvre et confinement des fluides – Unité 20		
Durée de l'épreuve : 3 heures	Coefficient : 2	Folio DR 1/4

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

EPREUVE ECRITE

DEUXIEME PARTIE

1. 2. CONFINEMENT DES FLUIDES

Question N° 1 : / 3

Question N° 2 : / 3

Question N° 3 : / 3

Question N° 4 : / 3

Question N° 5 : / 4

Question N° 6 : / 4

TOTAL : 20 points

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

NE RIEN ECRIRE DANS CETTE PARTIE

CONFINEMENT DES FLUIDES

C3.4 – C4.2

On donne :

- le schéma de principe de l'installation **DT 2/9**
- l'extrait du cctp **DT 3/9**
- l'extrait de la documentation technique **DT 4/9**

On demande de :

QUESTION N° 1

- Citer les fonctions de la détection gaz dans la chaufferie

QUESTION N° 2

- Sur quel organe agit cette sécurité gaz en cas de détection de gaz ?

QUESTION N° 3

- Quelle est la durée de vie d'un capteur QAG 13, et quelle est la périodicité de vérification de cet élément ?

QUESTION N° 4

- Si la chaufferie non cloisonnée a une superficie de 100 m², combien de capteurs doivent être branchés ?

On exige :

- des explications claires et précises
- le nombre de capteurs exact

Réponse question 1

.....
.....
.....
.....
.....

/3

Réponse question 2

.....
.....
.....
.....
.....

/3

Réponse question 3

.....
.....
.....
.....
.....

/3

Réponse question 4

.....
.....
.....
.....
.....

/3

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.